

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019



Table des matières

Partie 1	Le contexte territorial	4
I	Transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes Assouplissement de la loi NOTRe	4
II	Prise de compétence	4
III	Nouveaux statuts.....	4
Partie 2	Les orientations budgétaires 2019	5
I	Préambule / Tableau de synthèse	5
II	Éléments marquants 2018/2019.....	5
III	En matière de fonctionnement.....	6
1	Eaux usées	6
2	Eaux pluviales	9
IV	En matière d'investissement	11
1	Budget Eaux Usées	11
2	Budget Eaux Pluviales	14
V	La dette.....	18
1	Synthèse globale.....	18
2	Type de taux	18
3	Encours de dette.....	20
VI	Grands équilibres budgétaires	22
1	Budget des eaux usées.....	23
2	Budget des eaux pluviales	24
Partie 3	Les éléments liés au Personnel	25
I	Masse du personnel.....	25
II	Evolutions	26

Partie 1 Le contexte territorial

I Transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes Assouplissement de la loi NOTRe

-Report du transfert

Les communes membres d'une Communauté de Communes pourront reporter le transfert (si ce dernier n'est pas déjà réalisé) des compétences de l'eau potable ou de l'assainissement **au 1^{er} janvier 2026**.

Deux conditions sont toutefois fixées : les communes devront délibérer en ce sens avant le 1^{er} juillet 2019 et elles devront être en nombre suffisant : 25% des communes membres de l'EPCI représentant au moins 20% de la population.

-Corrélation compétence assainissement et eaux pluviales

La loi réaffirme que la compétence assainissement intègre la gestion des eaux pluviales des zones urbaines tout en introduisant un assouplissement pour les communautés de communes. Pour ces dernières, la compétence assainissement est décorrélée de la gestion des eaux pluviales.

-Maintien des Syndicats

Le texte revient sur les règles du mécanisme de représentation-substitution : pour les communautés de communes ou d'agglomération, il fait disparaître le seuil de trois EPCI distincts qui s'appliquait pour qu'un syndicat mixte compétent en matière d'eau ou d'assainissement soit maintenu lors de transfert de la compétence

II Prise de compétence

CA du Val Paris : Au 1^{er} janvier 2018, la CAVP est en représentation substitution au SIAVOS pour la ville de Frépillon. Ceci a impliqué un changement de statut du SIAVOS qui devient un syndicat mixte.

CC Sausseron Impressionnistes : Etude en cours.

CC 3 forêts : Cet EPCI n'affiche pas de velléité de prise de compétence avant la date buttoir légale.

III Nouveaux statuts

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le SIAVOS est un syndicat mixte fermé regroupant des communes et un groupement de commune. Les statuts ont été mis à jour.

Partie 2 Les orientations budgétaires 2019

I Préambule / Tableau de synthèse

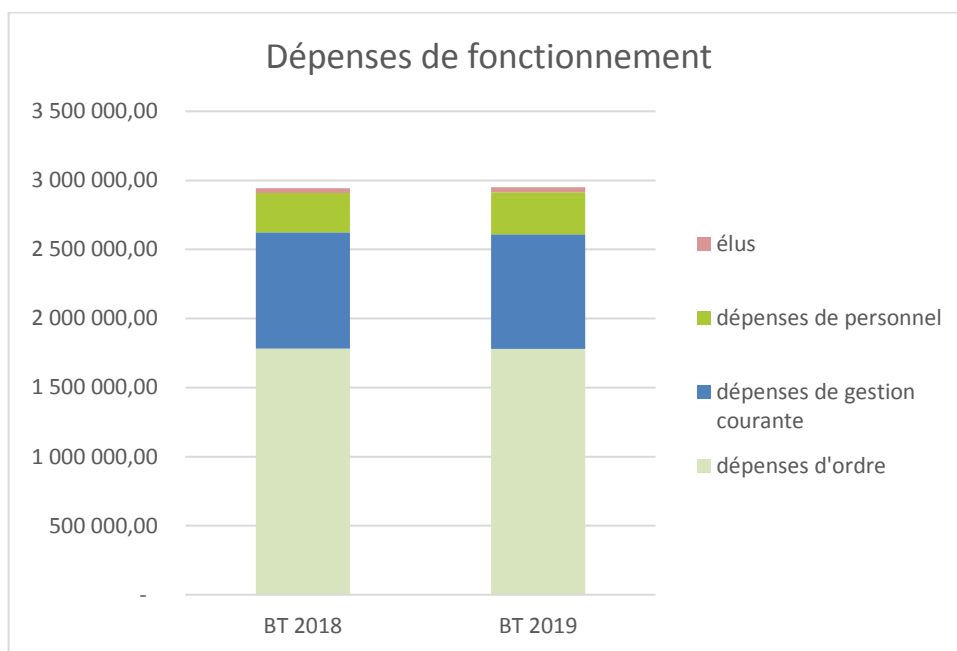
2019	Eaux Usées	Eaux Pluviales
Dépenses de fonctionnement	2 949 458 €	1 738 613 €
Dépenses d'Investissement	2 704 352 €	2 276 195 €
Emprunt prévu	0 €	1 215 979 €

II Eléments marquants 2018/2019

- Le prix de l'eau est stabilisé à 1,50 euros.
- Pour le budget des eaux usées : comme pour 2017 et 2018, il n'est pas prévu de recours à l'emprunt en 2019.
- Les projets d'investissement sont limités à hauteur de la capacité d'autofinancement.
- En 2017, le syndicat a amorcé l'extinction des recettes communales du 1/3 - 2/3, la baisse des recettes associées à ce dispositif pour 2019 est d'environ 100k€.
- Le syndicat exerce en régie un suivi de plus en plus rigoureux des usagers.
- 2019 voit la continuité des actions liées à la protection de nos ouvrages en domaines privés.
- Eaux pluviales : le syndicat et ses membres travaillent sur la définition de la compétence.
- Signature de l'avenant 5 avec le délégataire : intégration de nouveaux ouvrages, plus de possibilités dans la réalisation des ITV.
- Plan d'action AND (industriels) avec l'AESN.
- Phases 3 et 4 SDA.
- Le syndicat a pour projet la dématérialisation des Comités et l'achat d'un écran interactif (report de 2018).
- Lancement de la réflexion sur la fin du contrat DSP (bilan, formation, stratégie...)

III En matière de fonctionnement

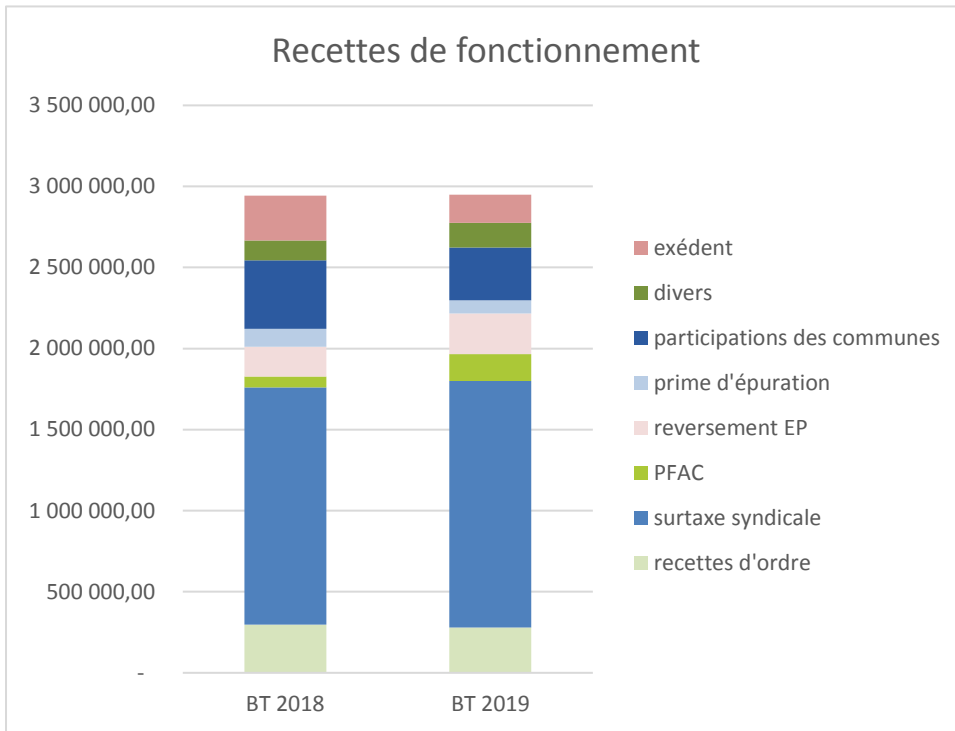
1 Eaux usées



Le prévisionnel budgété en dépenses en 2019 est stable par rapport au budgété 2018.

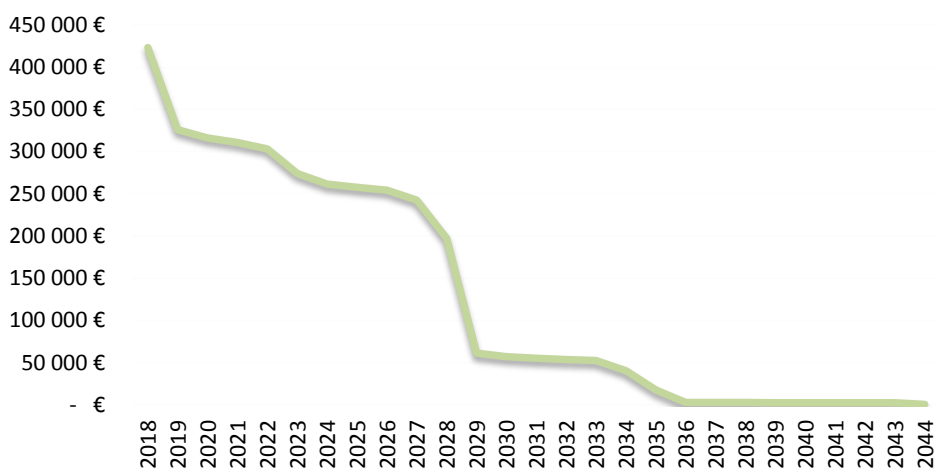
Une prospective 2019-2023 permet de mettre en exergue une évolution des dépenses réelles de fonctionnement. La baisse s'explique par une diminution des remboursements des intérêts de la dette. Le syndicat a fait le choix d'éviter de recourir à l'emprunt et de favoriser l'autofinancement.

	2019	2020	2021	2022	2023	observation
Charges à caractère général	378 322	382 106	385 927	389 786	393 684	Augmentation de 1% par an
Charges de personnel et frais assimilés	303 545	309 616	315 808	322 124	328 567	Augmentation de 2% par an
Indemnités et frais de mission élus	36 050	36 411	36 775	37 142	37 514	Augmentation de 1% par an
Autres charges de gestion courante	13 000	4 343	4 386	4 430	4 430	Mise en place de la dématérialisation des comités en 2019
Intérêts de la dette	425 543	388 270	346 474	304 264	261 207	Pas d'emprunt souscrit
Intérêts courus non échus – ICNE	- 17 719	- 17 247	- 16 867	-18 626	-17 655	Pas d'emprunt souscrit
Autres charges financières	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
Charges exceptionnelles	21 000	11 000	11 000	11 000	11 000	
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 169 742	1 124 498	1 093 503	1 060 121	1 028 747	



La redevance syndicale qui représente la principale recette du SIAVOS est stable. En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, le syndicat poursuit l'extinction de la participation communale au budget des eaux usées. L'extinction sera effective en 2044.

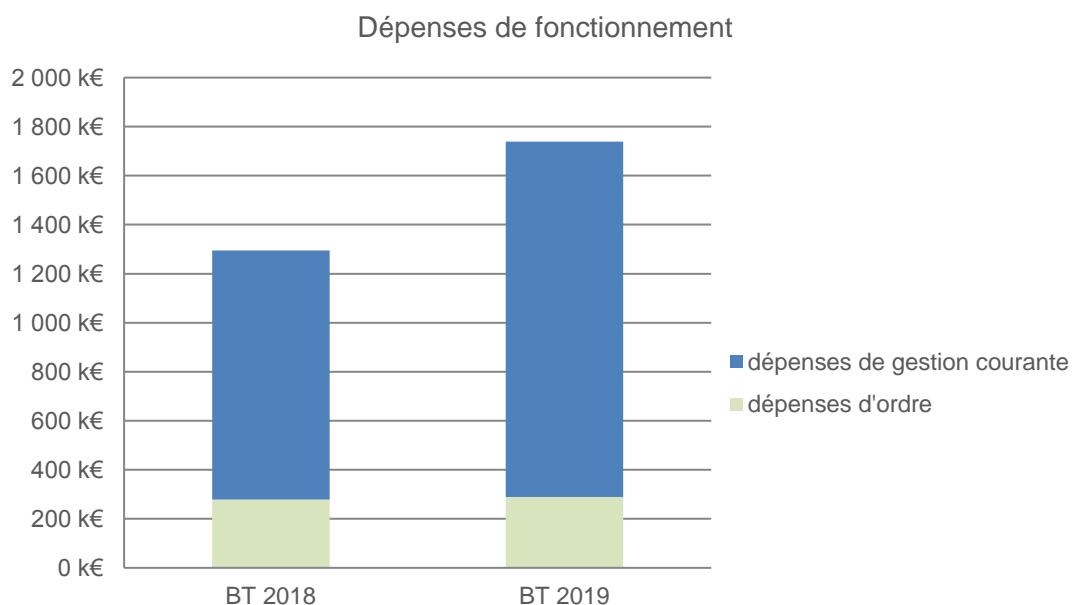
extinction des participations communales



Détail par commune :

	Méry-sur-Oise	Mériel	Auvers-sur-Oise	Frépillon	Villers Adam	total
2018	101 008 €	6 572 €	263 305 €	43 715 €	8 624 €	423 224 €
2019	100 510 €	56 055 €	131 058 €	29 721 €	8 471 €	325 816 €
2020	100 317 €	51 667 €	126 197 €	29 453 €	8 447 €	316 082 €
2021	99 274 €	50 536 €	123 453 €	29 121 €	8 365 €	310 749 €
2022	96 078 €	49 692 €	120 397 €	28 644 €	8 247 €	303 057 €
2023	94 532 €	49 468 €	93 993 €	27 830 €	8 162 €	273 985 €
2024	93 036 €	48 520 €	84 536 €	27 275 €	8 050 €	261 418 €
2025	91 929 €	47 842 €	83 156 €	26 954 €	7 959 €	257 840 €
2026	90 823 €	47 165 €	81 782 €	26 632 €	7 867 €	254 270 €
2027	88 395 €	44 859 €	75 758 €	25 933 €	7 699 €	242 643 €
2028	75 842 €	35 816 €	55 310 €	22 241 €	7 706 €	196 915 €
2029	23 765 €	11 167 €	17 301 €	6 906 €	2 094 €	61 233 €
2030	22 134 €	10 401 €	16 113 €	6 432 €	1 950 €	57 030 €
2031	21 344 €	10 029 €	15 538 €	6 202 €	1 880 €	54 994 €
2032	20 840 €	9 793 €	15 171 €	6 056 €	1 836 €	53 696 €
2033	20 336 €	9 556 €	14 804 €	5 910 €	1 792 €	52 398 €
2034	15 626 €	7 342 €	11 375 €	4 540 €	1 377 €	40 260 €
2035	6 818 €	3 203 €	4 963 €	1 981 €	601 €	17 566 €
2036	1 141 €	536 €	830 €	331 €	100 €	2 939 €
2037	1 105 €	519 €	805 €	321 €	97 €	2 848 €
2038	1 070 €	503 €	779 €	311 €	94 €	2 757 €
2039	1 035 €	486 €	753 €	301 €	91 €	2 666 €
2040	999 €	470 €	728 €	290 €	88 €	2 575 €
2041	964 €	453 €	702 €	280 €	85 €	2 484 €
2042	929 €	436 €	676 €	270 €	82 €	2 393 €
2043	894 €	420 €	650 €	260 €	79 €	2 302 €
2044	218 €	102 €	159 €	63 €	19 €	561 €

2 Eaux pluviales



Le budget de fonctionnement d'eaux pluviales contribue à hauteur de 40,6% au budget d'eaux usées.

Le taux est calculé sur la base des linéaires du dernier RAD connu, comme cela a été décidé à partir de l'exercice 2017.

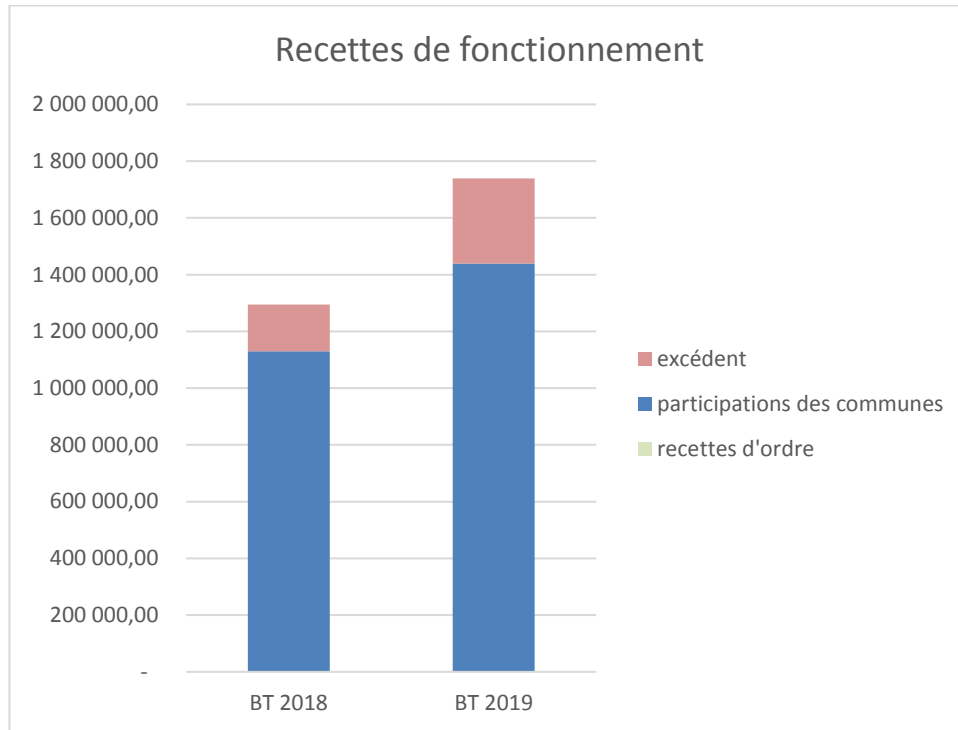
Il n'est pas prévu de virement de la section de fonctionnement vers l'investissement pour 2019.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement de 2019 à 2023

	2019	2020	2021	2022	2023	observation
Charges à caractère général	721 819	729 037	736 327	743 690	751 127	Augmentation de 1% par an
Intérêts de la dette	219 078	200 194	179 405	158 458	137 429	Sans emprunt supplémentaire
Intérêts courus non échus – ICNE	- 5 261	- 6 263	- 6 338	- 6 425	- 5 609	Sans emprunt supplémentaire
Charges exceptionnelles	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	
Total des dépenses réelles de fonctionnement	940 136	927 468	913 894	900 223	887 447	

Comme convenu lors du DOB 2018, le travail sur la résorption de l'épargne nette négative est poursuivi sur 2019 (-226 467 € en 2018 et -102 699 € en 2019), l'objectif étant d'avoir une épargne nette positive en 2020.

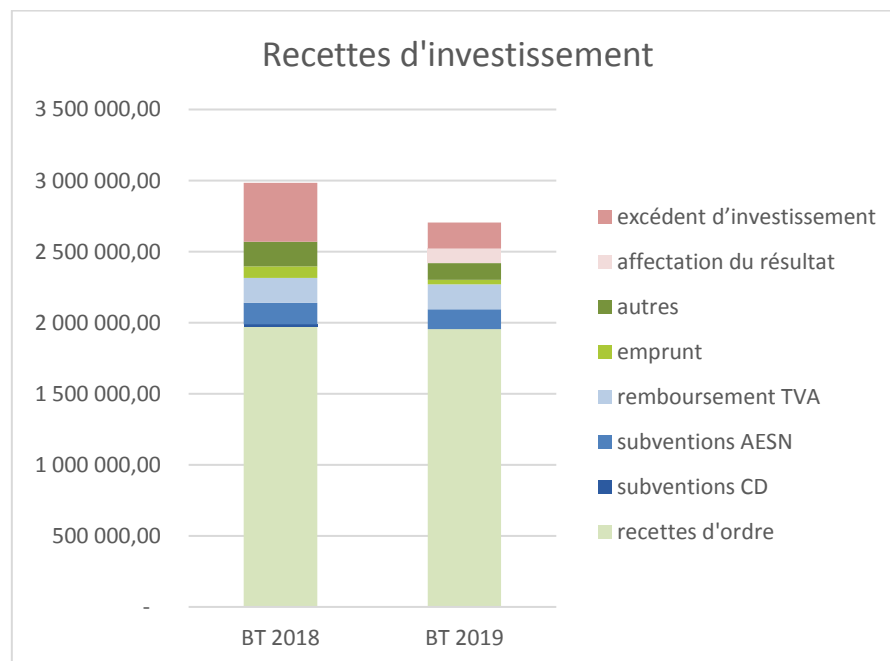
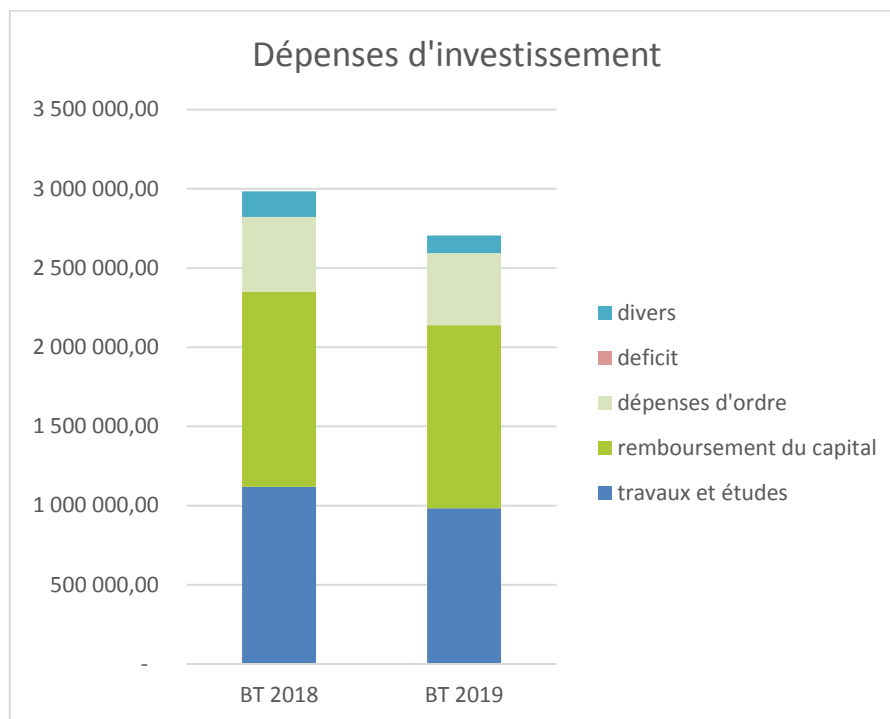
Cet objectif a un impact sensible sur la fiscalité (la fiscalité étant la principale recette).



IV En matière d'investissement

1 Budget Eaux Usées

a Comparaison des budgets



b Prévion de travaux, études et acquisitions

• **Environ 135 000 € seront consacrés aux extensions et dimensionnement du réseau**

-Le projet de rétrocession de la voie BELLERIVE à la commune d'AUVERS permet d'envisager l'extension du collecteur pour la desserte de 16 parcelles et le camping (relance des études en 2019 pour une prévision de travaux 2020).

-Quelques petites extensions sont prévues pour accompagner des projets (maison médicale de Méry-sur-Oise, sanitaires publics à Auvers-sur-Oise) ou de l'urbanisation en bout de réseau (MERIEL)

-Des études et diagnostics sont prévus afin de s'assurer de la capacité du réseau à supporter les rejets de futurs aménagements (Méry-sur-Oise et FREPILLON)

• **Environ 250 000 € sont prévus pour l'entretien structurel du réseau**

350 ml de réseau seront réhabilités par gainage (Méry-sur-Oise et MERIEL), le poste QUILLET à VILLIERS ADAM qui est sous dimensionné sera modifié.

• **Environ 120 000 € sont dédiés à la régularisation du positionnement de l'exutoire STEP**

Achat Foncier, servitudes et aménagement divers des terrains.

	Coût TTC	Recettes TVA	Coût final
Total nouvelles opérations hors foncier	498 867.07 €	83 144.51 €	415 722.56 €

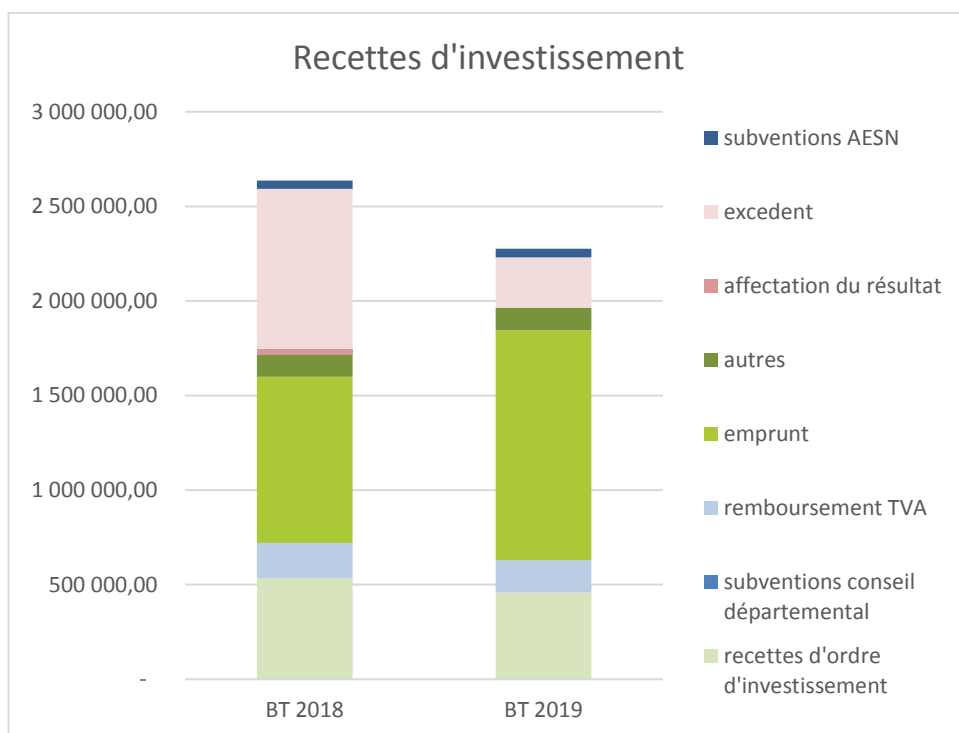
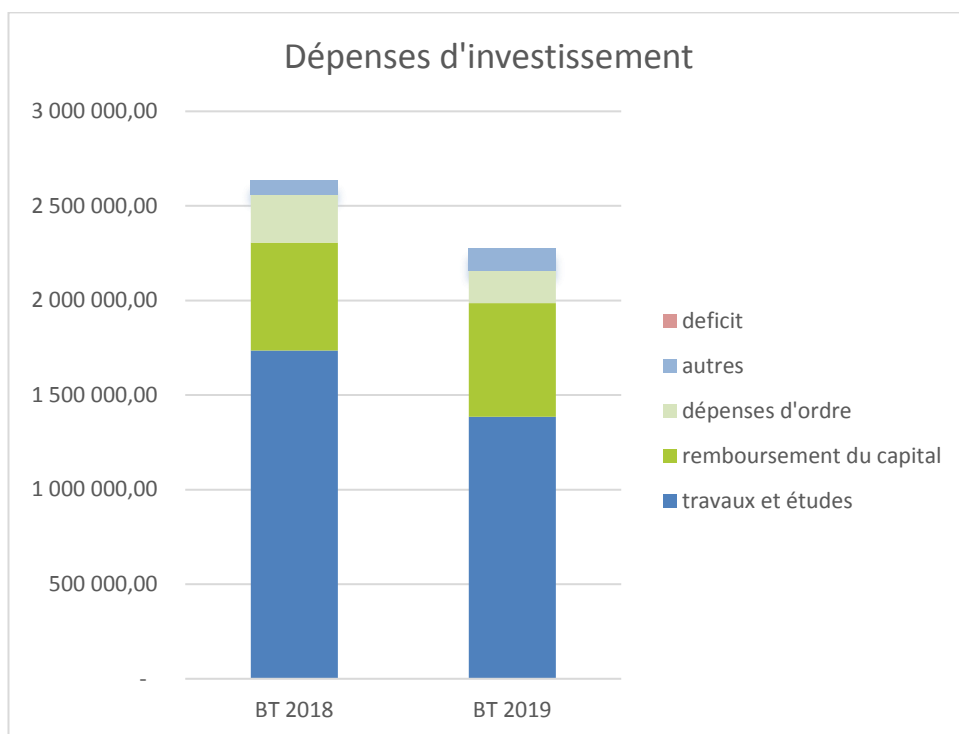
N° identification	Ville	Description	TTC	Recettes TVA
Opé 143	Auvers-sur-Oise	Etudes- extension Bellerive	53 496	8 916
Opé 157	MERIEL	Travaux extension rue Montebello	50 240	8 373
aff190001	Auvers-sur-Oise	Travaux extension parvis Gare	4 621	770
aff190016	Méry-sur-Oise	Raccordement Maison médicale Chemin de Pontoise	7 200	1 200
	FREPILLON	Etude dimensionnement réseau aval impasse de la Tronche(urbanisation)	9 600	1 600
	Méry-sur-Oise	Étude dimensionnement réseau EU - aval projet école Pablo Neruda	9 600	1 600
Opé 156	VILLIERS ADAM	Redimensionnement du poste QUILLET	95 520	15 920
aff180006	Auvers-sur-Oise	Inversion réseaux Rue des Ponceaux	20 221	3 370
Aff 180080	Auvers-sur-Oise	Effondrement exutoire rue des Gords	7 533	1 255
aff180012	MERIEL	Réhabilitation réseau EU rue de l'Eglise	15 009	2 501
Aff 180013	MERIEL	Réhabilitation réseau EU Chemin vert	10 739	1 790
Aff 180004	Méry-sur-Oise	Réhabilitation réseau EU Rue de la Libération	22 038	3 673
Aff 180079	Méry-sur-Oise	Réhabilitation réseau EU Rue de Pontoise	59 692	9 949
Aff 190017	Méry-sur-Oise	Réhabilitation réseau EU Chemin de Pontoise	18 000	3 000
aff180073	FREPILLON	Rue de MERY – canalisation bouchée- Contentieux	69 109	11 518
aff180069	Auvers-sur-Oise	Piste accès exutoire	24 271	4 045
aff180076	Auvers-sur-Oise	Clôture Aubert	5 877	980
	Auvers-sur-Oise	Clôture Coz	16 095	2 683
	Auvers-sur-Oise	Acquisitions terrains protection Exutoire	76 400	

c Divers

- Modification du mobilier du poste d'accueil
- Achat d'un équipement numérique et d'un serveur.

2 Budget Eaux Pluviales

a Comparaison des budgets



• **Environ 225 000 € seront consacrés à l'entretien structurel du réseau**

-Réhabilitation par l'intérieur, travaux sur l'exutoire des EP de FREPILLON vers le ru du Montubois, accessibilités des bassins de Méry-sur-Oise pour la réalisation des entretiens.

• **Environ 265 000 € sont prévus pour des extensions du réseau**

-à Méry-sur-Oise pour accompagner l'opération de création de logements PROMOGIM rue Camille Plaquet (zone de carrière), à Auvers-sur-Oise rue Daubigny.

• **Plus de 560 000 € sont dédiés à la maîtrise des ruissellements et gestion des eaux pluviales**

-Coordination avec les travaux de voirie autour du Cimetière à Auvers-sur-Oise (budgété 2018 mais non réalisé)
-Coordination avec les travaux de voirie chemin de Pontoise à Méry-sur-Oise (budgété 2018 mais non réalisé)
-Poursuite des études et travaux de maîtrise des ruissellements dans les divers sous bassins versant d'Auvers-sur-Oise.

	Coût TTC	Recettes TVA	Coût final
Total nouvelles opérations	1 195 925,40 €	215 926,83 €	979 998,60 €

N° identification	Ville	Description	TTC	Recettes TVA
aff180057	VILLIERS ADAM	Reprise caniveau A BRIAND	3 550€	592€
aff180064	Auvers- sur-Oise	Gestion des eaux pluviales rue de Cordeville	3 802€	634€
aff180072	Méry-sur- Oise	Accessibilité des bassins bosquet 1	7 280 €	1 213€
aff180071	Méry-sur- Oise	Accessibilité des bassins bosquet 4	22 738€	3 790€
aff190009	Auvers- sur-Oise	Réhabilitation Rue Paul Cézanne	18 000€	3 000€
aff190011	Auvers- sur-Oise	Réhabilitation Rues Pissarro, Zadkine, Berthelée	12 000€	2 000€
aff190013	Auvers- sur-Oise	Réhabilitation Place Toulouse Lautrec	6 000€	1 000€
aff190015	Auvers- sur-Oise	Réhabilitation COROT, Renoir, Manet, Murier et Guillaume	9 600€	1 600€
	Méry-sur- Oise / FREPIILLON	Étude de dimensionnement de réseau EP	9 600€	
ope 155	MERIEL	Réhabilitation caniveau rue de la pêcheurie	72 000€	12 000€
opé 153	FREPIILLON	Travaux du ru du Montubois	61 999€	10 333€
aff180060	Méry-sur- Oise	Promogim (convention)	99 000€	99 000€
opé 156	Méry-sur- Oise	Extension rue Camille PLAQUET	80 472€	13 412€
ope 158	Méry-sur- Oise	Gestion des EP rue Daubigny	85 150€	14 192€
	Auvers- sur-Oise	Clôture chemin des Bartagnolles	5 770 €	962€
aff190020	Auvers- sur-Oise	Ruissellement rue Simone LEDANOIS	25 000€	
opé 147	Auvers- sur-Oise	Ravine des Vallées action 4	69 199€	
ope 152	Auvers- sur-Oise	Gestion des EP zone cimetièrre	163 200€	27 200€

opé 151	MERY	Création de fossés et bassin chemin de Pontoise	150 000€	25 000€
opé 154	Auvers-sur-Oise	Travaux maîtrise des ruissellements rue François Coppée / Chevalerie	147 600€	
aff190018	Auvers-sur-Oise	Ruissellement chemin des Glaises (complément 132)	63 000€	
ope 159	Auvers-sur-Oise	Création d'un drain rue de Valhermeil (ruissellement)	80 965€	

c Fiscalité

	Mériel	Méry-sur-Oise	CA du Val Parisis	Auvers-sur-Oise	Villiers-Adam	total
Dépenses de fonctionnements EP	180 810	473 620	103 626	940 876	39 681	1 738 614
Dépenses d'investissement EP	186 675	696 390	129 023	1 064 223	42 939	2 119 250
Recettes de fonctionnement EP	6 173	40 740	3 713	247 134	1 759	299 519
Recettes d'investissement EP	186 675	696 390	129 023	1 064 223	42 939	2 119 250
Remboursement emprunts EU	56 055	100 510	29 721	131 058	8 471	325 816
TOTAL	230 692	533 391	129 634	824 801	46 393	1 764 911
Participations budgétaires			129 634			129 634
Participations fiscalisées	230 692	533 391		824 801	46 393	1 635 277

fiscalité 2019	230 692	533 391	129 634	824 801	46 393	1 764 911
fiscalité 2018	136 257	454 850	100 818	824 780	35 840	1 552 545
écart 2018-2019	94 435	78 541	28 816	21	10 553	212 366
fiscalité 2019 à inscrire sur EP	174 637	432 880	99 913	693 743	37 922	1 439 095
fiscalité 2019 à inscrire sur EU	56 055	100 510	29 721	131 058	8 471	325 816

V La dette

Le choix a été fait de présenter la dette globale du Syndicat (les deux budgets réunis).

Depuis quelques années, le syndicat travaille pour stabiliser son endettement.

Comme en 2017, le SIAVOS n'a pas emprunté sur le budget des eaux usées en 2018. Un emprunt a été réalisé sur le budget des eaux pluviales à hauteur de 350 000 €.

Établissements	Montant emprunté	Taux
La Banque Postale	350 000	1,02%

Pour 2019, le Syndicat souhaite réaliser son budget des eaux usées sans recourir à l'emprunt.

1 Synthèse globale

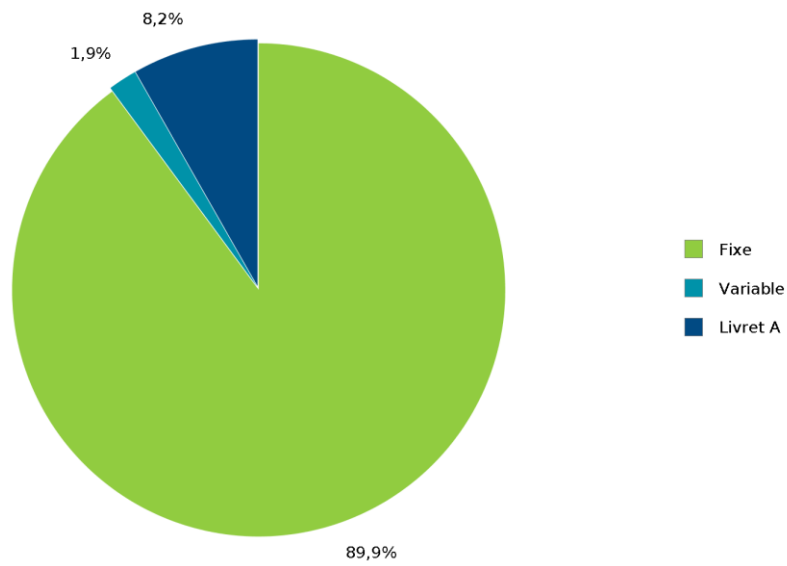
Au 31 décembre 2018, la dette globale se présentait ainsi :

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
19 428 027 €	3,37 %	11 ans et 10 mois	6 ans et 3 mois	71

Le taux moyen s'établit à 3,37% au 31/12/2018, ce qui est supérieur à la moyenne des syndicats. La présence de nombreux emprunts à taux fixe dans l'encours de dette ne permet pas à la collectivité de profiter du niveau historiquement bas des taux courts. Il est à noter que le taux moyen est en baisse depuis 2015.

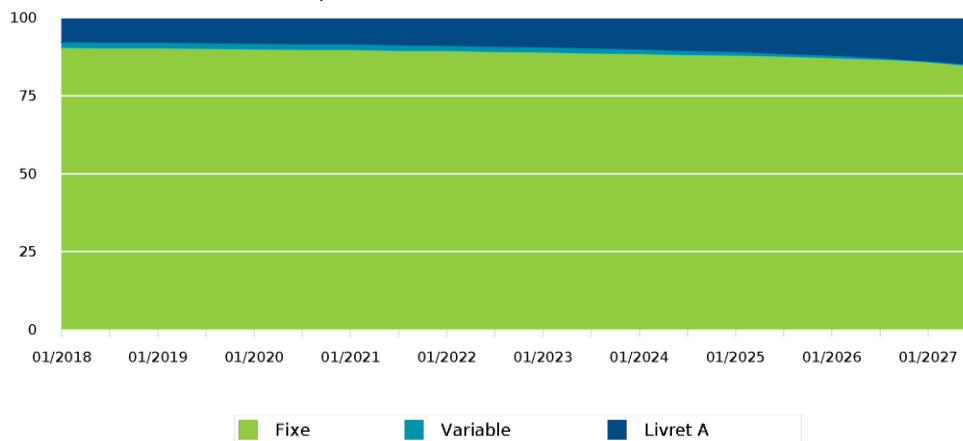
2 Type de taux

En matière de type de taux, la dette du SIAVOS se compose en majorité de taux fixe.



Type	Capital restant dû (CRD)	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	17 460 117,12 €	89,87 %	3,59 %
Variable	367 144,53 €	1,89 %	0,00 %
Livret A	1 600 765,79 €	8,24 %	1,75 %
Ensemble des risques	19 428 027,44 €	100,00 %	3,37 %

Evolution du risque de taux hors SWAP

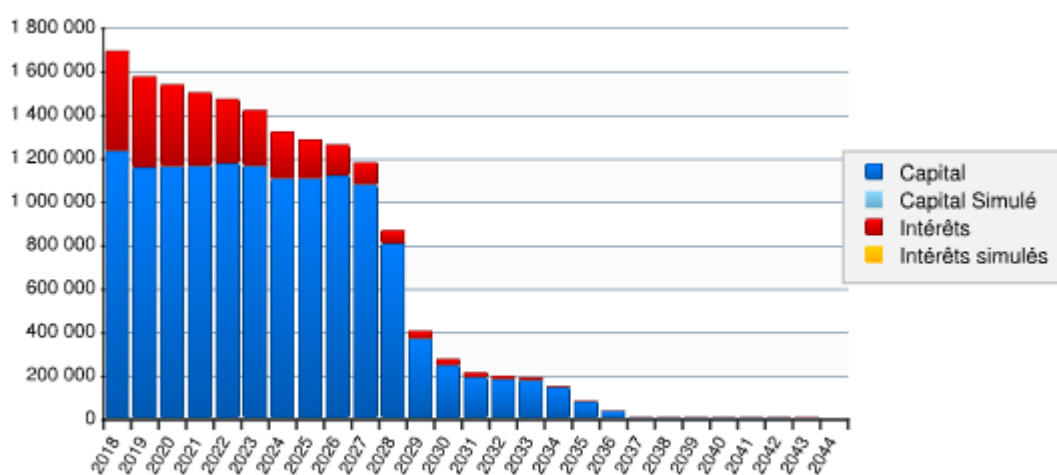


3 Encours de dette

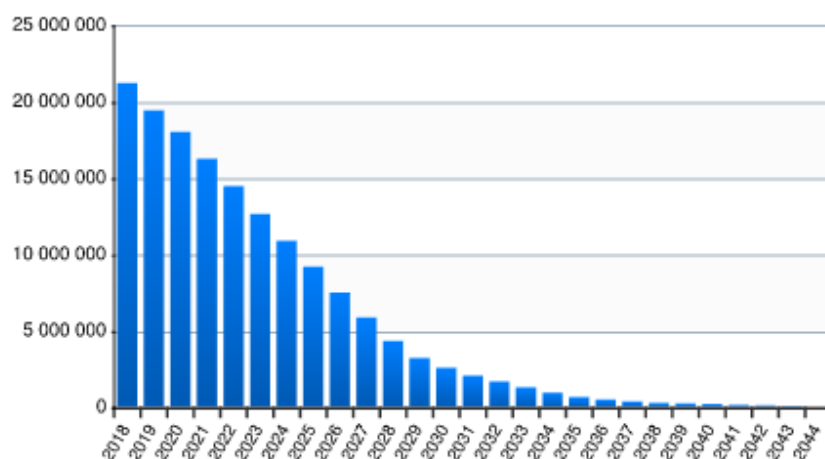
a Dette par année

	2019	2020	2021	2022	2027
Encours moyen	18 706 208,36 €	16 939 891,27 €	15 154 874,96 €	13 354 637,45 €	4 928 594,25 €
Capital payé sur la période	1 756 875,54 €	1 777 018,98 €	1 786 531,57 €	1 805 099,16 €	1 547 228,81 €
Intérêts payés sur la période	636 587,85 €	575 254,18 €	514 342,44 €	454 717,94 €	167 599,67 €
Taux moyen sur la période	3,27%	3,24%	3,22%	3,22%	3,00%

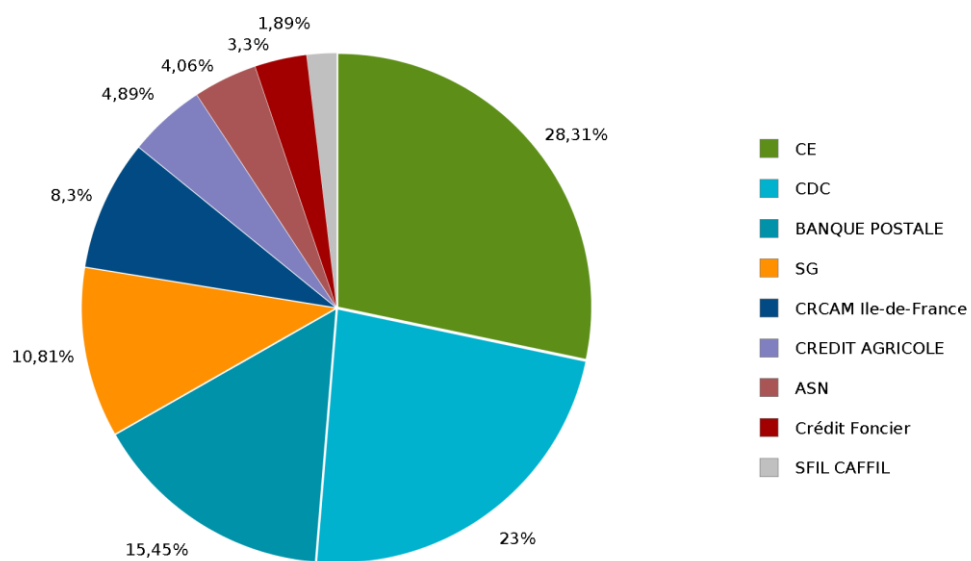
b Flux de remboursement



c Evolution du CRD



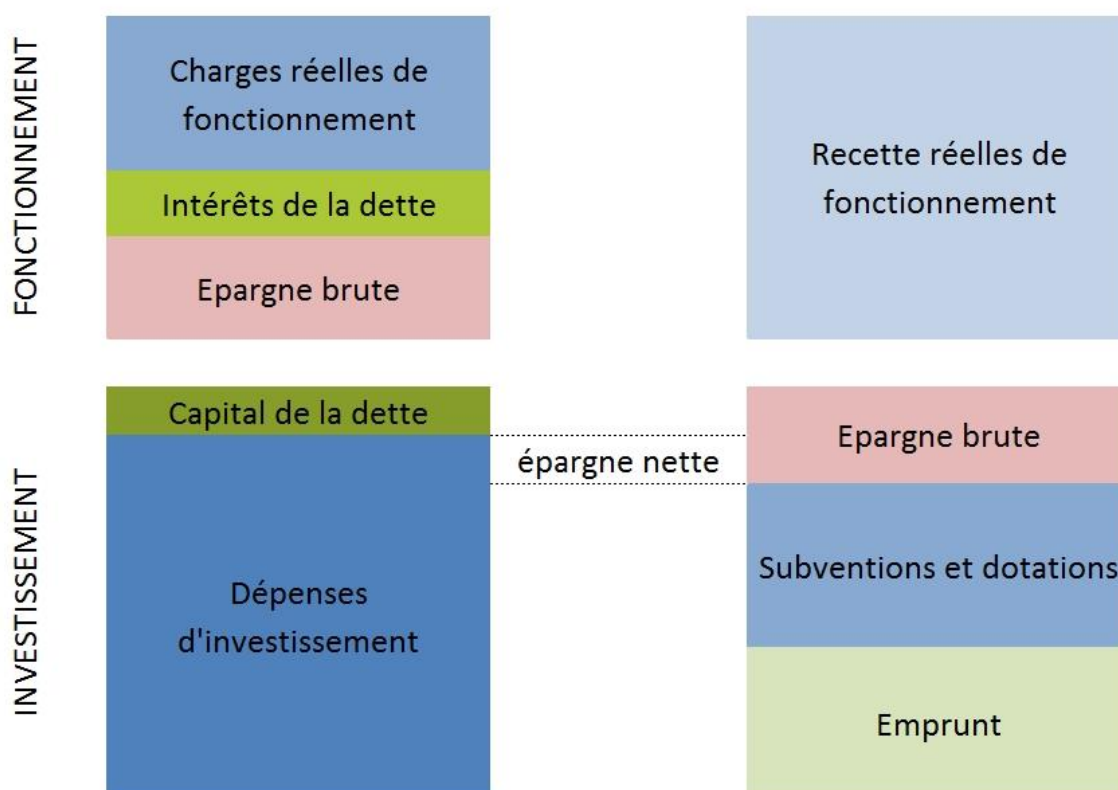
d Dette par prêteur



Prêteur	Montant emprunté	Produits en vie (exercice)
Agence de l'eau Seine Normandie	1 481 772,00 €	34
BANQUE POSTALE	4 004 000,00 €	5
CAISSE D'EPARGNE	11 521 396,60 €	15
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 001 701,27 €	12
CREDIT AGRICOLE	1 000 000,00 €	1
CREDIT AGRICOLE IDF	3 000 000,00 €	1
CREDIT FONCIER DE FRANCE	700 000,00 €	1
SFIL CAFFIL	687 575,97 €	1
SOCIETE GENERALE	4 000 000,00 €	2
	32 396 445,84 €	72

VI Grands équilibres budgétaires

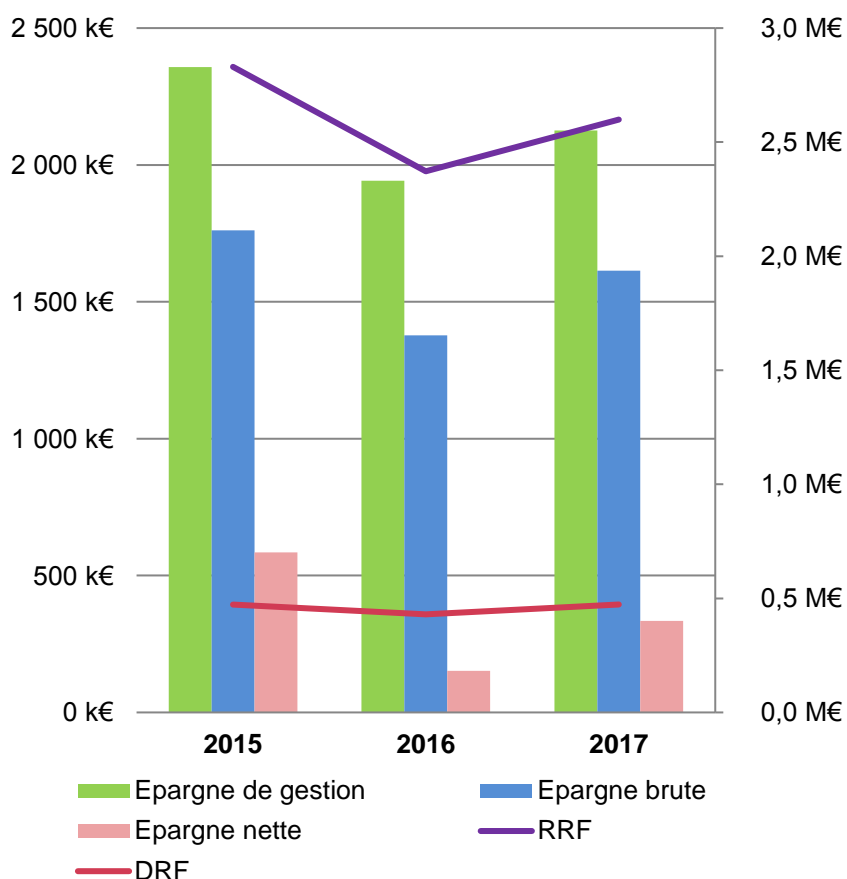
L'épargne brute est un des soldes intermédiaires de gestion le plus utilisé car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice. Elle constitue un double indicateur :



1. Un indicateur de l'« aisance » de la section de fonctionnement, dans la mesure où son niveau correspond à un « excédent » de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Cet excédent est indispensable pour financer les investissements et rembourser la dette existante.
2. Un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

L'épargne brute correspond au flux dégagé par la collectivité sur ses dépenses de fonctionnement pour rembourser la dette et/ou investir. L'épargne brute conditionne la capacité d'investissement de la collectivité. Les investissements peuvent être financés par des ressources propres (épargne brute) et par des ressources externes (subventions, dotations et emprunts).

1 Budget des eaux usées



	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Recettes de fonctionnement courant	2 599 090,68 €	2 482 983,71 €	2 495 188,65 €
Dépenses de fonctionnement courant	495 264,13 €	559 209,80 €	730 917,36 €
EPARGNE DE GESTION	2 103 826,55 €	1 923 773,91 €	1 764 271,29 €
Intérêts de la dette	512 468,19 €	463 025,89 €	425 543,52 €
EPARGNE BRUTE	1 591 358,36 €	1 460 748,02 €	1 338 727,77 €
Remboursement du capital de la dette	1 278 799,19 €	1 230 666,79 €	1 156 025,47 €
EPARGNE NETTE (CAF)	312 559,17 €	230 081,23 €	182 702,30 €
DRI	2 378 814,60 €	951 124,36 €	982 646,06 €
RRI (hors emprunt)	853 795,23 €	308 279,11 €	314 819,24 €
besoin de financement	1 525 019,37 €	642 845,25 €	667 826,82 €
emprunt nouveaux	77 216,00 €	35 776,00 €	-

2 Budget des eaux pluviales

	CA 2017	CA 2018	BP 2019
Recettes de fonctionnement courant	987 276,78 €	1 130 900,71 €	1 439 095,00 €
Dépenses de fonctionnement courant	502 733,40 €	488 992,18 €	721 866,62 €
EPARGNE DE GESTION	484 543,38 €	641 908,53 €	717 228,38 €
Intérêts de la dette	239 983,56 €	234 654,05 €	219 077,86 €
EPARGNE BRUTE	244 559,82 €	407 254,48 €	498 150,52 €
Remboursement du capital de la dette	548 083,49 €	569 448,87 €	600 850,09 €
EPARGNE NETTE (CAF)	- 303 523,67 €	- 162 194,39 €	- 102 699,57 €
DRI	1 718 554,30 €	974 439,37 €	1 385 359,03 €
RRI (hors emprunt)	765 398,25 €	281 774,68 €	216 473,39 €
Besoin de financement	953 156,05 €	692 664,69 €	1 168 885,64 €
Emprunt nouveaux	1 000 000,00 €	350 000,00 €	1 200 000,00 €

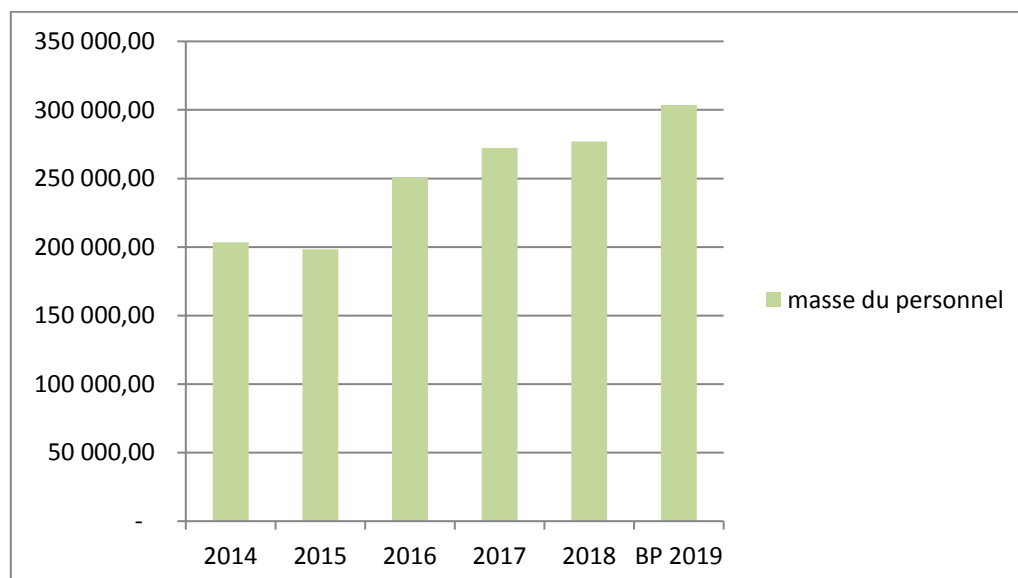
Partie 3 Les éléments liés au Personnel

Les services du syndicat sont composés de 5 agents : 4 titulaires et 1 contractuel permanent.

Nombre d'agents	Catégories	Filières	Grades	ETP
5	3 A	2 "technique"	1 ingénieur principal	3 ETP à temps complet
	1 B	3 "administratif"	1 ingénieur	2 ETP à temps partiel
	1C		1 attaché	
			1 rédacteur	
			1 adjoint administratif	

I Masse du personnel

Il n'est pas prévu d'embauche pour 2019. Le Parcours Professionnel, carrières et rémunérations (PPCR) reprend sur l'année 2019, ce qui explique une augmentation.



Les dépenses de personnel se composent de la manière suivante :

	2017	2018	2019
Traitement indemnitaire	133 199,19	134 019,30	138 551,66
Nouvelle bonification indiciaire	3 313,13	2 249,00	2 249,00
Régime indemnitaire	35 760,00	37 255,65	38 402,12
CIA	7 883,25	7 821,43	8 059,22

Le temps de travail est de 1607h/agent à temps complet.

II Evolutions

En 2018, le SIAVOS a finalisé son document unique. Il a également été mis en place la protection sociale complémentaire.

Le Comité a décidé d'accorder une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité à compter du 1^{er} janvier 2020 pour le risque « santé ».

Cette participation est établie de la manière suivante :

Participation pour l'agent	20 euros brut par mois
Participation pour les ayants droits	7,50 euros brut par mois

Le Comité a, en parallèle, décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation relative au risque « Santé » que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Cette convention serait effective au 1^{er} janvier 2020.

Le Comité a également décidé d'accorder une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité à compter du 1^{er} janvier 2019 pour le risque « prévoyance »

Cette participation est versée dans le cadre du contrat groupe avec le Centre de gestion de la Grande Couronne. Celle-ci est de 7,50 euros bruts par mois.